



**UNION
POUR LA DEMOCRATIE
ET LE PROGRES SOCIAL**

PRESIDENCE NATIONALE

Kinshasa, le 30 avril 2015

R/ PLMN/PN UDPS/300415

A Monsieur Joseph SITA NSONI ZENO
Membre fondateur de l'UDPS
de et à KINSHASA

Monsieur le Membre Fondateur,

CONCERNE : DEMANDE D'UN SIEGE

Faisant suite à votre note N/Réf: 001/DPR/CNR/UDPS/04/2015 et à l'audience qui vous avait été accordée par la haute direction du Parti en date du 28 avril 2015, je vous informe que l'UDPS réserve une suite favorable à votre demande.

Ainsi donc, conformément à ses statuts coordonnés du 15 octobre 2010, vous-même et les vôtres, chacun à ses titres et fonctions, rejoindra comme par le passé l'organe dans lequel il sert le Parti.

La Permanence dirigée par un Vice Président National du Parti est à votre entière disposition

C'est ensemble, que nous examinerons tout problème qui pourrait se poser et notamment le bien fondé de certains aspects de votre mémo contenu dans la note N/Réf: 002/DPR/CRN/UDPS/04/2015.

TENONS BON, NOUS VAINCRONS.

Protais LUMBU MALOBA NDIBA

Président National



Adresses : 617, Bld Lumumba, 12^{ème} rue Limete-Kinshasa.

45 Avenue Victimes de Rébellion. Immeuble Bouger et Faire Bouger (BFB) Kongolo/Katanga
Tél : (+243) 811422830- (+243)992871807- (+243)896766340